

Je prépare ma retraite

FICHE PRATIQUE

JE SIMULE LE COÛT D'UN RACHAT DE TRIMESTRES

(années d'études supérieures ou années incomplètes)



1 Je me connecte à mon espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr.

Espace personnel

2 Je clique sur « Simuler le coût d'un rachat de trimestres ».



3 Je coche la (les) case(s) correspondant à mon choix, puis je clique sur « Continuer ».

Simuler le coût d'un rachat de trimestres

Vous souhaitez améliorer le montant de votre retraite ou compléter votre nombre de trimestres ? Avant 67 ans et l'obtention de vos retraites, vous pouvez racheter jusqu'à 12 trimestres pour vos années d'études supérieures ou vos années incomplètes. Ce service vous permet de connaître le coût de ce rachat en fonction de votre profil et de la période concernée. A noter : un rachat de ce type ne vous permet pas de prendre une retraite anticipée. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée.

Périodes à racheter Simulation du coût de mon rachat Informations sur les paiements Récapitulatif de ma simulation

Périodes à racheter

Le coût d'un trimestre dépend de votre âge, de vos revenus et du type de période à racheter. Vous pouvez racheter jusqu'à 12 trimestres maximum. Cochez toutes les situations qui vous concernent :

- Année(s) d'activité n'ayant pas permis de valider 4 trimestres.
- Année(s) d'activité d'assistant(e) maternel(le) exercée entre le 01/01/1975 et le 31/12/1990.
- Année(s) d'apprentissage sous contrat conclu entre le 01/07/1972 et le 31/12/2013.
- Année(s) d'études supérieures validées par un diplôme obtenu il y a plus de 10 ans.
- Année(s) d'études supérieures validées par un diplôme obtenu il y a moins de 10 ans.
- Années passées dans des camps militaires de transit et d'hébergement entre le 18/03/1962 et le 31/12/1975 en tant qu'enfants d'anciens supplétifs de l'armée française en Algérie.

JE VÉRIFIE MA CARRIÈRE

Le nombre de trimestres que vous pouvez racheter dépend de votre carrière. Avant d'utiliser ce service, faites le point sur votre relevé de carrière en ligne. Exemples de calcul des trimestres à racheter.

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez toutes les informations sur le rachat de trimestre.

Continuer

4 Je saisis les informations demandées, puis je clique sur « Continuer ».

Simuler le coût d'un rachat de trimestres

Vous souhaitez améliorer le montant de votre retraite ou compléter votre nombre de trimestres ? Avant 67 ans et l'obtention de vos retraites, vous pouvez racheter jusqu'à 12 trimestres pour vos années d'études supérieures ou vos années incomplètes. Ce service vous permet de connaître le coût de ce rachat en fonction de votre profil et de la période concernée. A noter : un rachat de ce type ne vous permet pas de prendre une retraite anticipée. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée.

Périodes à racheter Simulation du coût de mon rachat Informations sur les paiements Récapitulatif de ma simulation

Mon âge et mes revenus

Votre âge : 61 ans.

Dans certains cas, le coût d'un rachat de trimestre dépend de votre âge et de vos revenus annuels bruts des 3 dernières années.

Merci d'indiquer les montants :

- de vos salaires bruts (avant tous prélèvements sociaux) ;
- de vos revenus professionnels non salariaux à bénéfices industriels et commerciaux (BIC), bénéfices agricoles etc.

Montant 2016 € Montant 2017 € Montant 2018 €

Ne pas indiquer les éventuelles indemnités journalières versées par votre caisse d'assurance maladie, ni les indemnités chômage. Si vous n'avez pas de revenu, saisissez 0.

Étape précédente Continuer

5 J'indique le nombre de trimestres que je souhaite racheter, puis je clique sur « Continuer ».

Simuler le coût d'un rachat de trimestres

Vous souhaitez améliorer le montant de votre retraite ou compléter votre nombre de trimestres ? Avant 67 ans et l'obtention de vos retraites, vous pouvez racheter jusqu'à 12 trimestres pour vos années d'études supérieures ou vos années incomplètes. Ce service vous permet de connaître le coût de ce rachat en fonction de votre profil et de la période concernée. A noter : un rachat de ce type ne vous permet pas de prendre une retraite anticipée. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée.

Périodes à racheter Simulation du coût de mon rachat Informations sur les paiements Récapitulatif de ma simulation

Simulation du coût de mon rachat

Ce tableau vous présente le coût d'un trimestre par type de rachat. Faites varier le nombre de trimestres afin de connaître le montant de votre rachat (vous pouvez racheter jusqu'à 12 trimestres maximum).

Attention : lorsque c'est possible, le tableau vous propose un tarif pour 2 options de rachat. Un rachat en option 1 ou en option 2 n'aura pas les mêmes conséquences sur le montant de votre retraite. Faites le point avant de racheter.

TYPE DE RACHAT	NOMBRE DE TRIMESTRES RACHETÉS	COÛT POUR L'OPTION 1 (TAUX SEUL)	COÛT POUR L'OPTION 2 (TAUX + DURÉE D'ASSURANCE)
Année(s) d'activité n'ayant pas permis de valider 4 trimestres	1	3 329 €	4 933 €

JE VÉRIFIE MA CARRIÈRE

Le nombre de trimestres que vous pouvez racheter dépend de votre carrière. Avant d'utiliser ce service, faites le point sur votre relevé de carrière en ligne. Exemples de calcul des trimestres à racheter.

JE CHOISIS MON OPTION DE RACHAT

L'option choisie a des conséquences différentes sur le montant de votre retraite.

L'option 1 vous permet d'augmenter le taux de calcul de votre retraite.

L'option 2 vous permet d'augmenter à la fois votre taux et votre durée d'assurance.

Étape précédente Imprimer ma simulation Continuer

6 Je prends connaissance des informations affichées, puis je clique sur « Continuer » pour obtenir un récapitulatif de ma simulation.

Simuler le coût d'un rachat de trimestres

Vous souhaitez améliorer le montant de votre retraite ou compléter votre nombre de trimestres ? Avant 67 ans et l'obtention de vos retraites, vous pouvez racheter jusqu'à 12 trimestres pour vos années d'études supérieures ou vos années incomplètes. Ce service vous permet de connaître le coût de ce rachat en fonction de votre profil et de la période concernée. A noter : un rachat de ce type ne vous permet pas de prendre une retraite anticipée. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée.

Périodes à racheter Simulation du coût de mon rachat Informations sur les paiements Récapitulatif de ma simulation

Informations sur les modalités de paiement

Les modalités de paiement varient selon le nombre de trimestres rachetés :

- 1 trimestre : paiement comptant ;
- de 2 à 8 trimestres : paiement comptant ou échelonnement mensuel sur 1 ou 3 ans (soit 12 ou 36 mensualités) ;
- de 9 à 12 trimestres : paiement comptant ou échelonnement mensuel sur 1, 3 ou 5 ans (soit 12, 36 ou 60 mensualités).

Pour les rachats d'années d'études supérieures validées par un diplôme obtenu il y a moins de 10 ans, l'échelonnement sur 1, 3 ou 5 ans est possible, quel que soit le nombre de trimestres rachetés.

Dans tous les cas vous devez solder votre rachat avant votre départ à la retraite.

À noter :

Les sommes payées au titre des rachats sont déductibles du revenu imposable. Pour plus d'informations sur la fiscalité, veuillez prendre contact avec votre centre des impôts.

Étape précédente Continuer